

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

LE PRÉSIDENT

CHRISTIAN DEMUYNCK

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

L'an deux mille vingt-six, le mardi 28 avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme YILMAZ, Vice-Présidente du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme YILMAZ, M. MAASSRY, Mme HENNECHART, Mme COMBES, M. BOURZIK, Mme BIENTZ, M. LEBORGNE, M. ROSSI, Mme MUTIN, Mme SATHOUD

ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme YILMAZ

ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme PORTE
Mme LE BAIL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2026.04.12 - Compte administratif de l'exercice 2025 – Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur Présentation de Mme YILMAZ, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20260428-2026-04-12-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 élaboré par le Receveur, conforme au compte administratif 2025,

**APRÈS EN AVOIR DEBATTU ET DÉLIBÉRÉ,
SANS LA PARTICIPATION DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE,
A L'UNANIMITE,**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le compte administratif du budget du SSIAD de l'exercice 2025 se décomposant de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)	390 342.12	0	390 342.12
DEPENSES (2)	387 331.12	0	387 331.12
Résultat de l'exercice 2024 (1)-(2)=(3)	3 011.00	0	3 011.00
RESULTAT REPORTE 2023 (4)		10 355.41	10 355.41
Résultat de clôture 2024 (3)+(4)			13 366.41
INVESTISSEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (5)	1 166.00	0	1 166.00
DEPENSES (6)	1 827.60	0	1 827.60
Résultat de l'exercice 2024 (5)-(6)=(7)	-661.60		-661.60
RESULTAT REPORTE 2023 (8)		4 038.17	4 038.17
Résultat de clôture 2024 (7)+(8)			3 376.57
TOTAL (fonct.+invest.)	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)+(5)	391 508.12	0	391 508.12
DEPENSES (2)+(6)	389 158.72	0	389 158.72
Résultat de l'exercice 2024 (3)+(7)=(9)	2 349.40	0	2 349.40
RESULTAT REPORTE 2023 (4)+(8)=(10)		14 393.58	14 393.58
Résultat de clôture 2024 (9)+(10)			16 742.98

Le résultat de clôture de l'exercice 2025, reprenant les résultats reportés et les restes à réaliser (RAR) de l'exercice 2024, est arrêté à la somme de **16 742.98 euros**.

- **ARTICLE 2 : DECLARE** la conformité du compte administratif du budget du SSIAD avec le compte de gestion du Receveur.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS

Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20260428-2026-04-12-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Certifié exécutoire

Acte publié le 11 / 05 / 2026

6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 01 68 57
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés
impersonnellement à Monsieur le Maire)